



Comité Technique Local du 17 décembre 2015 Déclaration liminaire de l'Alliance Unsa - CFTC

Monsieur le Président,

Avant d'évoquer l'ensemble des dossiers spécifiques à ce CTL, nous voudrions vous faire part de quelques réflexions d'actualité qui touchent les agents de la DGFiP.

Avant tout, nous voudrions aussi saluer particulièrement la mémoire des agents du Ministère des Finances qui ont été victimes des attentats de Paris le mois dernier.

Emplois

Sur les sujets des emplois et des restructurations, nous avons pris connaissance de la répartition des suppressions de postes dans la DDFiP du Pas-de-Calais.

- 35 emplois dans notre direction, c'est énorme et intolérable !!

Au total, la loi de finances 2016 prévoit une nouvelle vague de 2.000 suppressions d'emplois à la DGFiP. La Direction générale des finances publiques aura ainsi perdu 34.000 emplois depuis 2002 alors que dans le même temps, la charge de travail a explosé et que sa complexité s'est considérablement accrue.

Conditions de travail

L'accueil physique et téléphonique a doublé, le nombre de dossiers à gérer s'est accru. La rupture entre réalité du travail et moyens alloués à la DGFiP n'a jamais été aussi forte.

Ces suppressions de postes annoncées vont mettre davantage en péril l'exercice des missions et aggraver les conditions de vie au travail. Une fois encore ce sont toujours les mêmes méthodes qui sont utilisées pour répondre à la réduction des dépenses publiques.

La lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, évaluée à 50 milliards d'euros apparaît comme une évidence, et pourtant ce gouvernement continue d'amputer les moyens et les emplois de la DGFIP.

C'est inacceptable!! Mortifère pour nos missions! Inadmissible pour le service public! Décourageant pour les agents!

Modification des règles de mutation et d'affectation

Dans son aveuglement habituel, le gouvernement continue d'amplifier cette orientation stratégique pour la DGFiP, ajoutant aux suppressions d'emplois, la dégradation des règles de mutation et d'affectation ainsi qu'un train de restructurations sans précédent du réseau local et des principaux services d'accueil du public.

Dans cet univers en constant mouvement, les pertes de repères des agents et des cadres s'ajoutent à la démotivation et au manque de reconnaissance.

Nouvel organigramme de direction

Vous nous présentez aujourd'hui un dossier de réorganisation directionnel avec une réduction d'un pôle de compétence.

Ce qui nous semble le plus important est de veiller à l'impact de cette réorganisation sur les espaces de travail des agents et des cadres concernés.

Au-delà de cette restructuration organisationnelle, nous vous rappelons que nous demandons depuis des années une diminution progressive des postes d'encadrement supérieur en direction au profit de postes d'experts qui pourraient venir aider et soutenir les équipes des différents services de la direction.

Cela aurait tout son sens dans une période ou les liens se distendent entre l'encadrement supérieur et les agents.

Pour terminer, l'Alliance vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez de la quiétude de cette période pour vous ressourcer auprès des vôtres après cette année dramatique pour notre pays.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA - CFTC Pas de Calais

Martine Hennequin, Titulaire	DDFiP 62
Clémentine Leuthreau-Cailleretz, Experte	Arras PCE
David Kaczmarek, Expert	E R D 62
Gabriel Gaillard, Titulaire	E R D 62

